HONORAIRES du Groupement immobilier est une agence par un réseau de l'Inter Agences du Groupe DATA Box FRANCE.

Projet immobilier. Vous envisagez d'acheter un logement pour y habiter ou bien pour investir ?

Votre PROJET commence ICI

BOOK-IMMO.fr

Le leader dans la recherche immobilière

Scanne 850 sites en permanence et couvre 34 000 villes en France.

Le TOUT-en-UN des annonces immobilières

Aujourd'hui, l'offre est fragmentée entre les grands portails immobiliers et les sites de quelque **30 000 agences**. Book IMMO couvre tous les principaux sites d'annonces, soit plus de **34 000 villes et 850 sites web** et recherche efficacement parmi plus de **50 plateformes immobilières référencées** !.. , Il permet ainsi à ses utilisateurs de couvrir tout le marché immobilier, avec les 90 000 visiteurs par mois sur le site du moteur immobilier

Offres & ventes, Promoteurs & neuf, Investir, Achat dans l'ancien et la location...

Le Moteur de recherche d'annonces immobilières français
et Leader dans la recherche immobilière

Visitez en premier, actuellement, 30% des recherches se concentrent sur 5 départements (Paris, Hauts-de-Seine, Gironde, Rhône et Haute-Garonne). Pour Lyon, Paris ou Bordeaux, il y a en moyenne 6 demandes par annonce. Les futurs occupants se retrouvent en compétition, la réactivité est essentielle pour accéder aux meilleurs logements afin de pouvoir présenter son dossier.

Type de biens recherchés : Appartements, Maisons, Immeubles, Immobiliers Pro, Fonds de commerces, Entreprises, Droit au Bail, Stationnements, Terrains ...

Les HONORAIRES
De l'AGENCE IMMOBILIÈRE

À l'exclusion du neuf (VEFA), commerces et immobilier d'entreprises.

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consenti par un autre professionnel de l'immobilier (Agences, Promoteurs, Notaires).

Le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur ou du notaire.

LOCA VENTE IMMO

Honoraires payables à la conclusion de l'acte authentique
Honoraires à la charge du vendeur (sauf convention contraire précisée dans le mandat)

BARÈME DES HONORAIRES 2022 (1)

TRANSACTION ANCIEN (2)

	Mandat SIMPLE	Mandat EXCLUSIF
Dès 1€ à 30.000€	Forfait de 4.000€ TTC	Forfait de 3.000€ TTC
De 30'001€ à 65'000€	Forfait de 6.000€ TTC	Forfait de 5.000€ TTC
De 65'001€ à 150'000€	10% TTC	9% TTC
De 150'001€ à 300'000€	9% TTC	8% TTC
De 300'001€ à 500'000€	8% TTC	7% TTC
De 500'001€ à 700'000€	7% TTC	6% TTC
De 700'001€ à 1'000'000€	6% TTC	5% TTC
Au-delàs d' 1'000'001€	5% TTC	4% TTC
Garages / Parking	Forfait de 2.000€ TTC	Forfait de 1.500€ TTC

ENTREPRISES ET COMMERCES (2)

VENTE LOCAUX COMMERCIAUX, LOCAUX PROFESSIONNEL, BUREAUX,	10% TTC du prix de vente (mini 10.000€)	8% TTC du prix de vente (mini 8.000€)
BAIL PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL	10% TTC des loyers annuels	8% TTC des loyers annuels
BAIL DEROGATOIRE, BAIL 3/6/9	10% TTC des loyers de la période	8% TTC des loyers de la période
PAS DE PORTE, DROIT AU BAIL	Valeur haute entre 10% TTC du prix Ou 10% TTC du loyer triennal (mini 10.000€)	Valeur haute entre 8% TTC du prix Ou 10% TTC du loyer triennal (mini 10.000€)
BUREAU, LOCAUX PROFESSIONNELS	12% TTC du loyer annuel au Bailleur Et 12% TTC du loyer annuel au preneur	10% TTC du loyer annuel au Bailleur Et 12% TTC du loyer annuel au preneur

FONCIER (2)

TERRAINS	10% TTC du prix du bien (mini 3.000€)	8% TTC du prix du bien (mini 2.000€)

LOCATION (hors saisonnier)

BAILLEUR	Mandat - Commercialisation - Visites - Sélection Dossier locataire - Rédaction du bail (3) - État des lieux (4)
	1 loyer mensuel hors charges
LOCATAIRE	Visite - Dossier locataire - Rédaction du bail (3) - État des lieux (4)
	1 loyer mensuel hors charges (5)

Plafond des honoraires Locataire	Visite - Dossier locataire - Rédaction du bail (3)		
	Zone très tendue	**Zone tendue**	**Reste du territoire**
	12€/m²	**10€/m²**	**8€/m²**
Etat des lieux (4)	3€/m²		

- - Tarifs maximum autorisés
- - Honoraires à charge du vendeur sauf stipulation contraire convenue au mandat
- - Le bail est rédigé par le directeur de Cabinet
- - L'Agent Commercial ne peut rédiger ni bail ni état des lieux
- - Plafonné et inférieur ou égal aux honoraires Bailleur

Demandez votre Estimation offerte !

Pourquoi faire estimer votre bien par un agent immobilier ?

Faire estimer son bien par un professionnel qualifié est la première étape et certainement la plus importante lorsque l'on souhaite vendre son bien immobilier. Une bonne estimation permet de mieux appréhender le processus de vente de son bien et d'éviter les fausses pistes faisant perdre beaucoup de temps, d'énergie et donc d'argent aux vendeurs. L'agent immobilier est le seul professionnel à disposer de la reconnaissance officielle et personnelle de ses qualités professionnelles, au travers de la délivrance de sa carte dite « Transaction », et à être doté d'une réelle expérience de terrain nécessaire à une bonne estimation.

Si vous avez un projet immobilier en tête, c'est le moment de foncer !

Votre agence immobilière et en collaboration avec l'Argus de l'immobilier, vous propose de bénéficier d'une estimation gratuite de votre bien.
Grâce à nos experts, obtenez toutes les informations nécessaires ainsi que le meilleur prix pour vendre votre bien en toute sérénité.

Combien coûte une estimation de maison par un agent immobilier ?

La vente d'un bien implique le recours à une estimation qui peut être effectuée par un agent immobilier, un mandataire ou un notaire. L'estimation requière une réelle expertise du marché immobilier, une étude locale du prix au mètre carré, ainsi qu'un travail comparatif avec les prix de vente des biens similaires. La justesse de l'estimation est souvent déterminante pour une vente réussie.

Le coût réel

L'estimation immobilière peut coûter entre 150€ TTC. Le coût réel reflète les frais de déplacement, l'expertise du professionnel et le temps passé sur l'estimation : temps de visite, étude du prix au mètre carré, étude comparative avec les ventes du secteur, application des pourcentages de décote et de surcote.
Mais cette estimation est-elle nécessairement facturée ? Eh bien non ! …

L'estimation by un expert du Groupement immobilier de l'Argus de l'immobilier,

est offerte pour la signature de tout type de mandat. En l'absence de signature de mandat, le simple avis estimatif de valeur vénale vous sera lui aussi toujours offert.
Cependant, en l'absence de signature de mandat mais après remise d'un dossier complet d'estimation à la demande express du client, la procédure complète d'estimation sera facturée 150,00 € T.T.C.
sur un rayon de 10Kms MAXIMUM, une diligence par une vacation reste possible avec un devis préalable.

Pourquoi l'estimation d'un bien immobilier peut-elle être offerte ?

En premier lieu, une estimation est souvent offerte et non « GRATUITE ». C'est un abus de langage de qualifier une estimation de « GRATUITE ». Souvent ce qui est gratuit n'a pas de valeur ou en a perdu une grande partie, contrairement à ce qui OFFERT.
Une estimation de bien immobilier est très souvent « offerte » en vue de la signature d'un mandat de vente entre les propriétaires vendeurs et l'agent immobilier. C'est un remerciement de l'agent immobilier à l'égard des propriétaires qui lui accordent leur confiance. Cette estimation offerte a un coût en temps mais aussi en investissement de déplacement qui ne sauraient la rendre « gratuite ». D'ailleurs, fréquemment, en l'absence d'obtention d'un mandat de vente (ex : évaluation d'une succession, projet de vente lointain dans le temps, etc.), l'estimation de l'agent immobilier sera facturée comme une prestation de service habituelle.

Quelles sont les grandes étapes d'une estimation de bien immobilier ?

En règle générale, une estimation se fait en trois grandes phases qui peuvent se dérouler sur deux rendez-vous. Parfois, si l'agent immobilier dispose de suffisamment d'informations préalables, l'estimation peut être réalisée avec un seul rendez-vous. Dans le cas contraire, plus de deux rendez-vous avec les futurs vendeurs peuvent être nécessaires.
En synthèse, voici le déroulement d'une estimation standard :

1) Après mise en relation entre les vendeurs et l'agent immobilier, un premier rendez-vous sur le bien à estimer est pris. Lors de ce rendez-vous, l'agent immobilier prend le maximum d'informations sur le bien afin d'assurer l'estimation la plus proche de la réalité actuelle du marché.

2) Une fois les informations obtenues sur le bien immobilier, l'agent immobilier les recoupe avec plusieurs données actuelles et passées. Il procède également à une analyse approfondie du secteur de vente, afin d'isoler au mieux la sensibilité du marché pour le futur bien à la vente.

3) Enfin, une fois ce travail d'analyse et de recoupement effectué, l'agent immobilier présente son estimation de manière plus ou moins formelle (verbale, par écrit ou encore via remise d'un dossier complet) aux propriétaires vendeurs, pour fixer au mieux et en consentement éclairé le prix de vente initial du futur bien.

La VENTE
en VIAGER

**Il s'agit d'un document de travail qui se révèle un outil indispensable pour le calcul des rentes et du bouquet afin de définir une offre profitable aux Vendeurs comme aux Acquéreurs,
en vue d'établir un contrat équitable :**

Les particularités du barème

Des calculs financiers effectués sur la capitalisation de toutes les sommes investies.

- Par l'acquéreur-débirentier (transactions viagères)
- Par le nu-propriétaire (successions-partages)

La distinction des sexes dans la composition des couples. Une durée probable actualisée en fonction de la progression constatée des espérances de vie.

Deux indications

Pour les successions et partages :

- Nue - propriété et usufruit

Pour les transactions viagères :

- Nue - propriété et droit d'usage et d'habitation

Ce barème viager est une référence reconnue comme l'outil de calcul le plus équilibré.
Il est le fruit de l'analyse de milliers de contrats de viagers effectifs.

Il est une alternative très profitable au barème fiscal qui ne tient pas compte des territoires, donc des prix du marché local. Ce document est réservé aux professionnels du viager, les avocats, notaires, experts comptables.

Viager-Europe s'appuie sur ce barème viager pour vous garantir un contrat où l'équilibre entre les parties contractantes est le meilleur possible.

ESPÉRANCE DE VIE AVEC LES 2 MÉTHODES DE CALCUL

Nous disposons de deux sources possibles pour calcul de l'espérance de vie :

- L'I.N.E.D : l'Institut National des Études Démographiques (I.N.S.E.E.),
- Les tables des assureurs.

Les assureurs, prudents par nature, se basent sur une durée de vie potentielle beaucoup plus importante que celle calculée par l'INED.
Cette estimation est plus favorable pour les investisseurs lors du calcul des rentes à verser. À contrario les vendeurs (crédirentiers) sont pénalisés car ces tables minorent leur rente.
Les assureurs utilisent 2 sortes de tables en fonction de leurs besoins.

Les tables réglementaires comportent 2 volets

Les tables TH et TF 00 02 ont été établies à partir des travaux de l'INSEE réalisés entre 2000 et 2002. La table TF décrit la mortalité féminine. La table TH celle des hommes.
À partir de ces éléments, les assureurs ont calculé d'autres tables intégrant l'allongement progressif de la population.
Ces tables de mortalité sont dites prospectives pour les rentes viagères (tables TGH et TGF 05).

Les tables d'expériences

Celles-ci intègrent ou retirent des paramètres de calcul. Par exemple on exclut du panel étudié les fonctionnaires qui ont une espérance de vie supérieure au reste de la population.
Il existe aussi des tables fumeurs et non-fumeurs.
De fait, l'estimation de l'espérance de vie d'un échantillon de la population reste complexe. C'est pourtant un élément essentiel de calcul du couple « bouquet / rente » d'un viager. Il est donc préférable de passer par un professionnel afin de limiter les risques de mauvaise surprise.

Exemple : en fonction de ses besoins, OPALE GESTION utilise différentes tables. Mais pour la construction de son modèle économique (approche simplifiée), elle travaille sur la base des statistiques de l'INED (population mixte, toutes professions).
À partir de cette base de travail, nous conseillons d'appliquer des coefficients minorants (18 à 20 %) afin d'obtenir des résultats statistiques tenant compte de fais exceptionnels (syndrome Ex : Jeanne Calment).
Il convient d"ajouter à cette précaution les paramètres suivants :

- Il est mieux de considérer l'année de l'investissement pour zéro.
- Il est souhaitable de décaler d'un an la survenance du premier événement selon ces calculs statistiques (risque décès).

Tout investissement ne pouvant s'envisager sans un modèle économique fiable, construit avec des paramètres raisonnables, il est fortement recommandé d'investir dans le domaine du viager uniquement avec l'aide de professionnel.

Tableau estimatif d'espérance de vie Hommes & Femmes à âge atteint.
Base statistique 2013 sur étude de l'INED période 2008 – 2010.

AGE	HOMME	FEMME
75 ans	11 ans 4 mois	14 ans 3 mois
78 ans	9 ans 6 mois	12 ans
80 ans	8 ans 4 mois	10 ans 7 mois
82 ans	7 ans 3 mois	9 ans 2 mois
85 ans	5 ans 10 mois	7 ans 5 mois
87 ans	5 ans	6 ans 4 mois
90 ans	4 ans	4 ans 11 mois
95 ans	2 ans 8 mois	3 ans 3 mois

Pour comprendre ce tableau L'espérance de vie d'un homme de 80 ans aujourd'hui est de 88 ans et 4 mois cela veut dire que 50 % des hommes qui ont 80 ans vivront plus que 8 ans et 4 mois. Nous pouvons aussi extrapoler que pour les hommes de 80 ans aujourd'hui qui dépasseront les 88 ans et 4 mois, 50 % d'entre eux vivront encore presque 5 ans, etc.

Complément et Options des Prestations

AUTRE PRESTATION SUR DEVIS

- **Diagnostique énergétique (DPE) offert** ou **remboursement de la taxe foncière** de l'année en cours au moment de le vente (si mandat exclusif sur accord mutuels entre le Vendeur et l'Agence et barème des horaires en vigueur et au tarif de l'estimation par notre agence au prix du secteur…)
- Prestation de gestion locative et gestion de syndic de copropriété, conseil et étude financière, patrimoine, défiscalisation …, (via nos partenaires prestataires)

AUTRES HONORAIRES EN COURS HORS FORFAIT

- Visite conseil : 120€ TTC
- Frais de relance paiement de loyer : 20€ TTC
- Frais pour chèque ou prélèvement impayé : 35€ TTC
- Frais de montage dossier et dépôt pour les huissiers : 87€ TTC
- Frais de remise en état à la suite de l'état des lieux de sortie (sur le montant TTC des travaux) : 10% TTC

LES GARDIENS DE VOS CLÉS …

- TARIF AGENCE et PRESTATAIRES/MANDATAIRES de proximité le plus proche de l'intervention ou de la signature du contrat client
- Relais de vos doubles des clés (en gardiennage de 12€ TTC l'An) et (dépôts et retraits des clés 5€ TTC par interventions).
- (Pratique pour : vos prestataires de services, les professionnels et les grandes familles, ou simplement votre locataire Ex AirBnB …).

Avec une possibilité d'une vacation de 25€ TTC par interventions/visites et par heure(s) À votre domicile si nécessaire, tarif hors frais de déplacement à 1.50€ TTC du Kms, le calcul du Kms se fait via Google Maps itinéraire). (En cas d'urgence de vacation ou intervention un forfait de 75€ TTC et à votre demande EXTRÊME via un SMS, MAIL ou par COURRIER un écrit reste nécessaire pour la validation de la prestation (une majoration de 100% pourrait être réclamée pour interventions en Week-end et les horaires de nuit.)

Plus d'information & complément …

- Honoraires à la charge du vendeur, pour tout prix de vente CC,
- Ces honoraires sont pratiqués dans une majorité des transactions et restent exceptionnellement susceptibles d'évoluer dans des limites proches des conditions établies.
- Édition des tarifs au 01/04/2022 (T.V.A. en vigueur en FRANCE est de 20% incluse.)
- la dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle et uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations à la suite d'un arrêté du 10/01/2016. Taux de TVA en vigueur 20%.

Barème
Gestion Locative

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILÈGE	Coût hors forfait
Encaissement annuel à partir de 3600 € : Montant des Honoraires en % HT de l'encaissement	8 %	8.5 %	9.5 %	
Encaissement annuel inférieur à 3600 € : Forfait d'honoraires Mensuel TTC	28 € TTC	30 € TTC	35 € TTC	
Mise en place du mandat de gestion	•	•	•	
Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	•	•	•	
Délivrance des quittances et reçus	•	•	•	
Lettre de rappel et 1ère relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	•	•	•	
Révision des loyers	•	•	•	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	•	•	•	
Décompte lors du départ du locataire	•	•	•	
Gestion des provisions pour charges	•	•	•	
Tenue de la comptabilité propriétaire	•	•	•	
Acompte mensuel des fonds perçus	•	•	•	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	•	•	•	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	•	•	•	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	•	•	•	
Demande de devis pour travaux	•	•	•	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	•	•	•	

PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILÈGE	Coût Hors forfait
Établissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	•	•	•	90 € TTC Par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	•	•	•	150 € TTC Par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	•	•	•	250 € TTC Par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	•	•	•	150 € TTC Par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	•	•	•	4 % HT du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	•	•	•	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	•	•	•	€ TTC

- • Prestation comprise dans le montant des honoraires
- - Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

Barème
Honoraires Location

Honoraires à la charge du locataire

- Honoraires de location sur la base du loyer annuel hors charges :
  - Honoraires de visite,
  - Constitution du dossier du locataire
  - Rédaction du bail **Tarif du montant du loyer CC/An** 5% TTC

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie 60 € TTC

- Rédaction du bail uniquement : 150 € TTC

Honoraires à la charge du bailleur

- Honoraires de location sur la base du loyer annuel hors charges :
  - Honoraires d'entremise et de négociation
  - Honoraires de visite
  - Constitution du dossier du locataire
  - Rédaction du bail **Tarif du montant du loyer CC/An** 5% TTC

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie 60 € TTC

Location de boxes, parkings, garages et caves (part locataire)

- Honoraires de location et de rédaction d'acte : 1 mois de loyer HC

Location de locaux commerciaux et professionnels

Honoraires à la charge du preneur

- Honoraires de location sur la base du loyer annuel hors taxes et hors charges :
  - Honoraires de visite,
  - Constitution du dossier du preneur
  - Rédaction du bail 15% HT du loyer annuel HT et hors charges

Honoraires à la charge du bailleur

- Honoraires de location sur la base du loyer annuel hors taxes et hors charges :
  - Honoraires d'entremise et de négociation
  - Honoraires de visite
  - Constitution du dossier du preneur
  - Rédaction du bail 15% HT du loyer annuel HT et hors charges

- Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou de révision du bail : 600 € TTC

Autres honoraires en cours de bail

- Visite conseil : 120 € TTC

- Frais de relance paiement de loyer : 20 € TTC

- Frais pour chèque ou prélèvement impayé : 35 € TTC

- Frais de dossier huissier : 87 € TTC

- Frais de remise en état à la suite d'un état des Lieux de sortie (sur le montant TTC des travaux) : 5 % TTC

Reportage
PHOTO en PAP

AVEC LE CONTRAT UBER IMMO

Forfait de prestation de service avec une reportage photos sans les visites des futurs acquéreurs

Article 5 de la loi du 6 juillet 1989 / Article 6-1 de la loi du 2 janvier 1970 (loi Hoguet), loi ALUR du 24 mars 2014, en vigueur depuis le 27 mars 2014

FORFAIT PREMIUM DE 900€
et sans exclusivité

Prix de vente d'un reportage photo sans exclusivité

Ou le forfait AVANTAGE, exclusif de réciprocité, à 2 990€ TTC*.
Si le client ne vend pas son BIEN avec le contrat avantage,

la prestation ne sera pas facturée et restera entièrement OFFERTE (sans obligation d'achat).
Vendre avec Uber IMMO n'a jamais été aussi simple. (Sous-condition d'un chèque de caution non encaissable.)
Notre vocation : vous fournir des outils pour vous permettre d'OPTIMISER et de SÉCURISER la vente de votre bien tout en ÉCONOMISANT des frais d'agence.
- Rien à payer si le bien n'est pas vendu.
- Pas d'avance de frais.

* sauf si résiliation du contrat par le client avant le terme échu de ladite prestation, le client consent à payer une pénalité de 1500€ pour travail effectué à la suite d'un devis préalablement signé et contracté par le propriétaire.

Comment vendre son bien immobilier avec Uber IMMO ?
Avec un service optimisé, un tarif réajusté !

Efficacité et rapidité avec Uber IMMO
Uber IMMO SANS FRAIS D'AGENCE
Première agence immobilière en ligne qui vous accompagne pour la vente de votre appartement ou de votre maison de particulier à particulier et au meilleur prix. Nos consultants en immobilier ne perçoivent pas de pourcentage de commission sur votre bien, seulement un prix fixe tout en vous proposant des services haut de gamme (visite virtuelle, plans 2D / 3D de votre bien, etc.).

Les 5 étapes pour vendre votre bien immobilier avec Uber IMMO

1) Votre estimation
Nous visitons votre bien en visite virtuelle en quelques minutes pour vous faire gagner du temps !
Gratuites, simples et efficaces, nos estimations sont précises et vous permettent d'être le plus compétitif sur le marché de l'immobilier.

2) Votre offre
Uber IMMO vous propose 2 prestations de service fixes :
- Prestation de service à 900 € en coach (hors option).
- Prestation à 3 000 € avec garantie et si vente.

3) Votre annonce
Après avoir réalisé les photos professionnelles HD de votre bien, le descriptif, les plans 2D / 3D et la visite virtuelle, nous diffuserons votre annonce sur les meilleurs sites immobiliers du marché avec lesquels nous sommes partenaires.

4) Vos acquéreurs
Vous vous occupez des visites et on s'occupe du reste.
Ajoutez vos disponibilités sur votre agenda en ligne.
Uber IMMO s'occupe de filtrer les acheteurs pertinents et financièrement solides afin que vous puissiez sereinement prendre le relais pour les visites.

5) Votre vente
Votre expert immobilier Uber IMMO vous aide à négocier le meilleur prix de vente pour votre appartement ou maison et vous accompagne jusqu'à la finalisation de votre vente.

Syndic de Copropriété

Aide comptable et juridique, réponse en moins de 48h, accompagnement sur mesure. Rapide et économique. Préparation des assemblées générales des copropriétaires. Accompagnement sur-mesure. Gestion en temps réel.

(AG = Assemblée Générale)

- **30% d'économies en moyenne**

Un forfait fixe sans le moindre euro supplémentaire.

- **Une plateforme qui automatise les tâches courantes**

Gagnez du temps et de l'efficacité au quotidien.

- **3h de temps de réponse en moyenne**

Grâce à nos juristes, comptables et experts en bâtiment.

Des économies sans effort

- Un forfait fixe sans le moindre euro supplémentaire
- Renégociation des contrats d'entretien
- Des artisans aux coûts maîtrisés recommandés par nos clients

Vive la transparence

- Suivi du compte bancaire de votre copropriété en temps réel
- Notification des incidents, travaux et prochaines AG
- Messagerie interne à la copropriété

Expertise et efficacité

- Votre conseiller disponible de 9h à 19h sans interruption
- Des juristes, des comptables et des experts du bâtiment
- Une réactivité sans faille : contactez nos clients pour en avoir le cœur net

Plus de 100 000 copropriétaires nous font confiance partout en France

La gestion de copropriété, ça devrait être simple, transparent et efficace

TOUT EST INCLUS

- Nos experts à votre service
- Un espace de discussion pour tous
- Assurance en responsabilité civile en partenariat avec AXA
- Une plateforme de gestion en ligne
- Gestion des fiches de paie
- Vos assemblées générales clé en main
- Frais de mutation (état daté)
- Une vue en temps réel de votre copropriété
- Des pistes pour l'optimisation de vos contrats
- Paramétrage et reprise comptable par nos équipes
- Gestion des imprévus (impayés, travaux)
- Supports juridique et comptable de 9h à 19h
- Optimisation des contrats de l'immeuble
- Dossiers de subventions publiques

AUTORISATION de PUBLICATION "100% GRATUIT"

PRESTATION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT
Contrat type d'autorisation de publication gratuite
et sans aucun frais d'agence

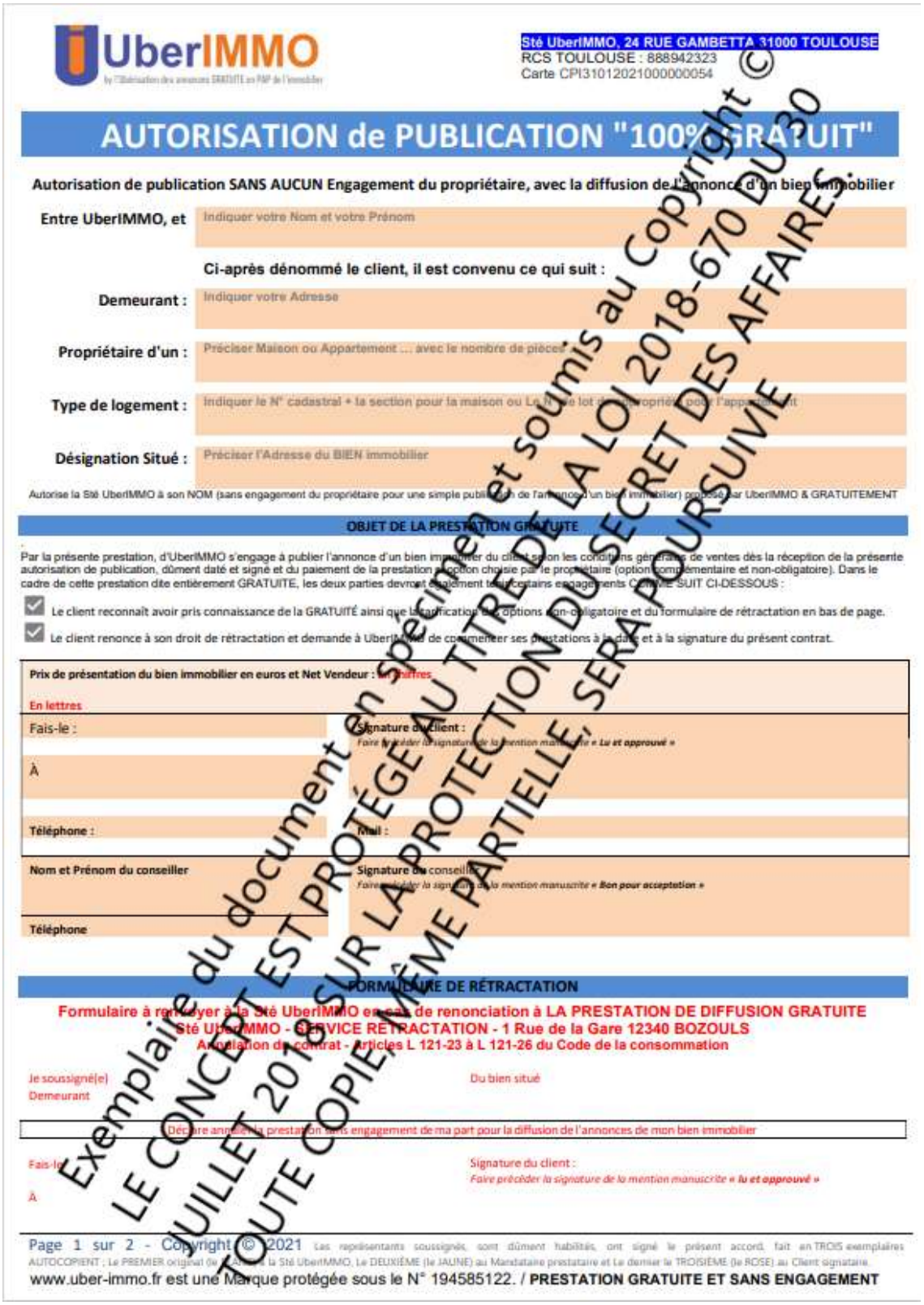

UberIMMO

Sté UberIMMO, 24 RUE GAMBETTA 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 888942323
Carte CPI31012021000000054

AUTORISATION de PUBLICATION "100% GRATUIT"

Autorisation de publication SANS AUCUN Engagement du propriétaire, avec la diffusion de l'annonce d'un bien immobilier

Entre UberIMMO, et Indiquer votre Nom et votre Prénom

Ci-après dénommé le client, il est convenu ce qui suit :

Demeurant : Indiquer votre Adresse

Propriétaire d'un : Préciser Maison ou Appartement ... avec le nombre de pièces

Type de logement : Indiquer le N° cadastral + la section pour la maison ou Le N° de lot + copropriété pour l'appartement

Désignation Situé : Préciser l'Adresse du BIEN immobilier

Autorise la Sté UberIMMO à son NOM (sans engagement du propriétaire pour une simple publication de l'annonce d'un bien immobilier) proposée par UberIMMO & GRATUITEMENT

OBJET DE LA PRESTATION GRATUITE

Par la présente prestation, d'UberIMMO s'engage à publier l'annonce d'un bien immobilier du client selon les conditions générales de ventes dès la réception de la présente autorisation de publication, dûment daté et signé et du paiement de la prestation et option choisie par le propriétaire (option complémentaire et non-obligatoire). Dans le cadre de cette prestation dite entièrement GRATUITE, les deux parties devront également tenir certains engagements CI-APRÈS SUIT CI-DESSOUS :

☑ Le client reconnaît avoir pris connaissance de la GRATUITÉ ainsi que la notification des options non-obligatoire et du formulaire de rétractation en bas de page.

☑ Le client renonce à son droit de rétractation et demande à UberIMMO de commencer ses prestations à la date et à la signature du présent contrat.

Prix de présentation du bien immobilier en euros et Net Vendeur : En chiffres

En lettres

Fais-le :

À

Signature du client :
Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Téléphone :

Mail :

Nom et Prénom du conseiller

Signature du conseiller :
Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour acceptation »

Téléphone

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Formulaire à renvoyer à la Sté UberIMMO en cas de renonciation à LA PRESTATION DE DIFFUSION GRATUITE
Sté UberIMMO - SERVICE RETRACTATION - 1 Rue de la Gare 12340 BOZOULS
Annulation du contrat - Articles L 121-23 à L 121-26 du Code de la consommation

Je soussigné(e)
Demeurant

Du bien situé

Déclare annuler la prestation sans engagement de ma part pour la diffusion de l'annonces de mon bien immobilier

Fais-le

À

Signature du client :
Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Page 1 sur 2 - Copyright © 2021 Les représentants soussignés, sont dûment habilités, ont signé le présent accord, fait en TROIS exemplaires AUTOCOPIENT ; Le PREMIER original (le JAUNE) à la Sté UberIMMO, Le DEUXIÈME (le JAUNE) au Mandataire prestataire et Le dernier le TROISIÈME (le ROSE) au Client signataire.
www.uber-immo.fr est une Marque protégée sous le N° 194585122. / **PRESTATION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT**

Exemplaire du document en spécimen et soumis au Copyright ©
LE CONCEPT EST PROTÉGÉ AU TITRE DE LA LOI 2018-670 DU 30
JUILLET 2018 SUR LA PROTECTION DU SECRET DES AFFAIRES.
TOUTE COPIE, MÊME PARTIELLE, SERA POURSUIVIE

Ce contrat reste une solution pour faire une vente en PAP et sans agence immobilière

EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRÉSENTATIFS DE SA RÉMUNÉRATION OU DE SA COMMISSION • LE CONCEPT EST PROTÉGÉ AU TITRE DE LA LOI 2018-670 DU 30 JUILLET 2018 SUR LA PROTECTION DU SECRET DES AFFAIRES. TOUTE COPIE, MÊME PARTIELLE, SERA POURSUIVIE. ... / À contrario, ce document des honoraires comporte certaines erreurs "orthographiques ou produits, etc. …" Volontaires pour constater une violation est une similitude de tentatives de grivèlerie ou d'usurpation par un constat d'un écart de Copyright